



**COMITE DEPARTEMENTAL
D'ESCRIME
DU PUY-DE-DÔME**



COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU 12 SEPTEMBRE 2016

Membres du comité directeur présents : Mmes BECAT, REGENT, Mrs GRENIER, MARTINEAU, MOLLE et PICQUART.

Membres du comité directeur absents excusés : Mme GEISLER, Mrs PENET et ROBIN.

Membres du comité directeur absents : Mr ROUGEYRON

Invités : Mmes DUREISSEIX (Présidente Cournon), VERBEKE (Secrétaire CHAMPEIX) et Maître DUREISSEIX (Cournon)

1 - Constitution de l'équipe pédagogique :

Maître Jean Paul HERVE, sera pour cette saison le conseiller technique du département. Il aura également en charge la formation des arbitres et des enseignants. Il souhaite vivement un investissement des clubs (dirigeants et enseignants). L'avenir de l'escrime dans le département à travers ses clubs dépendra de l'engouement que chacun apportera. La saison prochaine on passera d'une ligue à 18 clubs et moins de mille licenciés à une autre avec près de 100 clubs et 5000 licenciés.

2 – Mise en place des animations départementales :

Le format de la saison dernière sera conduit toujours aux 3 armes. Voici les lieux et les dates retenus par le comité directeur :

- ISSOIRE : Samedi 19 Novembre 2016
- COURNON : Samedi 14 Janvier 2017
- VOLVIC : Dimanche 19 Mars 2017

Le critérium départemental aura lieu à COURNON le Dimanche 14 Mai 2017.

3 – Epreuve HORIZON H2024 :

Le CD63 organisera pour la troisième saison, l'épreuve régionale HORIZON H2024 pour les M14 aux 3 armes. Cette compétition se déroulera à ISSOIRE le dimanche 20 Novembre. Le comité départemental gèrera la partie sportive ; la logistique et la buvette seront à la charge du club d'ISSOIRE.

4 – Calendrier rassemblements des samedis matins :

Le comité proposera aux clubs des rassemblements certains samedis matins pour les jeunes du département. Une consultation auprès des présidents et des enseignants sera faite rapidement pour savoir combien ils auraient de participants potentiels et aussi la disponibilité de leurs enseignants. Ces entraînements se dérouleront à la salle d'armes de la Maison des Sports. Deux dates 8 octobre et 5 novembre seront proposées aux clubs dans un premier temps.



**DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE LA
COHESION SOCIALE**

Siège social et correspondance : C.D.O.S – 15bis rue du Pré la Reine - 63000 CLERMONT-FERRAND
☎ : 06 80 52 35 21 - @ : cd063p@escrime-ffe.fr - 🌐 : <http://www.escrime63.fr>



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU PUY-DE-DÔME



5 – Organisation stage de Décembre :

Une subvention du CNDS nous oblige à faire le stage en 2016. Le site de FOURNOLS n'étant pas ouvert, grâce aux recherches de Bernard, nous avons retenu le CORAL à AMBERT. Boris a visité le site en juillet et selon lui le site est parfait pour l'organisation de ce stage. Un gymnase sera à notre disposition et nous sommes en négociation pour avoir un accès à la piscine d'Ambert. Le stage sera réservé prioritairement aux jeunes M9, M11 et M14 du département, mais pour compléter les effectifs il sera ouvert aux départements limitrophes. La clôture des inscriptions sera le 15 octobre pour faire la réservation finale. Les encadrants seront choisis ultérieurement en fonction des candidatures et le nombre de participants. Le responsable du stage sera Maître HERVE.

6 – Situation financière : (Bernard MOLLE)

Le passage de témoin entre les trésoriers s'est passé durant l'été. Nous avons changé de banque pour des questions pratiques (Banque et agence communes avec la ligue). Les cotisations pour cette saison vont être envoyées aux clubs très rapidement. Nous attendons également le versement du CNDS.

7 – Gestion du matériel : (Jean Michel ROBIN)

Une convention a été signée avec la Ligue pour le partage de notre dépôt. A partir de cette saison, le matériel de la ligue sera donc stocké à Clermont-Ferrand. Il est envisagé à partir de la saison prochaine d'instaurer un système de location pour pouvoir entretenir et réparer le matériel.

8 – Questions diverses : De Mme BECAT au nom de Maître BELLANGER

- **Quelle est la situation de Maître MIR dans le département et notamment à CHAMPEIX ?**

Maître MIR est le Maître d'Armes du club du TEA, il intervient donc dans les communes où son club assure des cours. Il n'a, en revanche, aucune missions au sein du CD63.

Heure clôture séance : 21h15



DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE LA
COHESION SOCIALE

Siège social et correspondance : C.D.O.S – 15bis rue du Pré la Reine - 63000 CLERMONT-FERRAND
☎ : 06 80 52 35 21 - @ : cd063p@escrime-ffe.fr - 🌐 : <http://www.escrime63.fr>